



LES CONTAMINES
MONTJOIE

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20230323-DEL2023032-DE



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-TROIS MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 17 MARS 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Florian GIBIER, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ

ABSENTS EXCUSES : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Elisabeth Mollard), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François Barbier), Marie-Noëlle LAVERTON

ABSENTS : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

**OBJET : VOTE DES TARIFS SECMH ETE 2023 ET HOMOLOGATION DES
HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES INSTALLATIONS**

DEL2023-32

Rapporteur : Michel Belin

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Michel BELIN, adjoint au Maire, et demande aux conseillers intéressés sur ce point de l'ordre du jour de quitter la salle.

Il revient à la collectivité délégante de fixer les tarifs et les modalités de leur évolution, le délégataire n'étant pas compétent en la matière.

Vu la proposition du délégataire reçu le 28 février 2023 pour l'ouverture des remontées mécaniques et plus particulièrement de la télécabine de la Gorge et de la télécabine du Signal pendant la saison d'été (du 1 juillet au 3 septembre 2023) ainsi que la grille des tarifs pour cette même période.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

-ARTICLE1 :DE FIXER les tarifs de la SECMH pour la saison été 2023 de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

S²LO

ENFANT

ID : 074-217400852-20230323-DEL2023032-DE

Titres de transport été	Adulte & Sénior					
	2022	2023	évolution	2022	2023	évolution
Télécabine Gorge-montée	5.00 €	5.40 €	8%	3.70 €	3.90 €	5.41%
Télécabine Gorge-descente	5.00€	5.40 €	8%	3.70 €	3.90 €	5.41%
Télécabine Gorge aller/retour	6.50 €	7.00 €	7.69%	5.20 €	5.50 €	5.77%
Télécabine du Signal-montée	6.50 €	7.00 €	7.69%	5.70 €	6.10 €	7.02%
Télécabine du Signal-descente	6.50 €	7.00 €	7.69%	5.70 €	6.10 €	7.02%
Télécabine du Signal aller/retour	10.60 €	11.50 €	8.49%	8.20 €	8.70 €	6.10%
Télécabines Gorge + Signal montée	9.00 €	9.80 €	8.89%	7.00 €	7.40 €	5.71%
Télécabines Gorge + Signal descente	9.00 €	9.80 €	8.89%	7.00 €	7.40 €	5.71%
Télécabines Gorge + Signal aller/retour	15.00 €	16.30 €	8.67%	11.80 €	12.50 €	5.93%
Journée Contamines	16,80 €	18.20 €	8.33%	13.00 €	13.90 €	6.92%
Saison été Contamines	87.00 €	94.00 €	8.05%	66.50 €	70.50 €	6.02%

	PORTEUR		
	2022	2023	évolution
Carte de 10 passages	37.00 €	40.00 €	8.11%
Carte de 30 passages	73.60 €	79.50 €	8.02%

Enfant de moins de 5 : offert
Enfant : de 5 à 14 ans
Adulte/sénior : de 15 ans à 79 ans
Vétérán plus de 80 ans : offert

-ARTICLE 2 : D'HOMOLOGUER les dates, horaires d'ouverture et de fermeture des installations ainsi :

* 1 juillet au 3 septembre 2023 (Télécabine de la Gorge) : 8h45 - 17h30

* 1 juillet au 3 septembre 2023 (Télécabine du Signal) : 09h00 - 12h30 et 13h45 - 17h00

En Mairie, le 23 mars 2023
Le secrétaire de séance,

En Mairie, le 23 mars 2023
Le Maire,
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le